

DOCUMENT N° 1

JE M'APPROPRIE LE PROGRAMME DE SENSIBILISATION À L'ENTREPRENEURIAT

L'évaluation en début d'année

En début d'année, il faut cerner les éléments essentiels que l'on veut aborder avec les élèves; on sait que l'élève est l'acteur de son projet; il a un rôle important à jouer concernant l'évaluation de ses apprentissages, notamment par des retours réflexifs qui l'amèneront à réaliser des autoévaluations et des coévaluations dans le but d'amener une régulation des apprentissages.

Par exemple, un élève pourrait être invité à évaluer la planification de son projet entrepreneurial ou à revoir sa mise en œuvre à partir d'indicateurs entrepreneuriaux; ses autoévaluations et ses retours réflexifs vont l'amener à porter un regard sur ces éléments et à ajuster soit sa planification, soit sa démarche, et à réguler ses apprentissages.

Même si l'évaluation, la reconnaissance des apprentissages, est un acte qui appartient à l'enseignant, l'élève pourrait être invité à faire un choix parmi les traces déjà consignées et à en sélectionner qui pourraient venir témoigner de ses apprentissages. Il s'agit de sélectionner des traces qui amèneront l'enseignant à pouvoir porter un jugement sur le développement des compétences de l'élève. Donc, cela peut devenir une responsabilité partagée entre l'enseignant et l'élève.

L'évaluation individuelle serait un autre élément important à aborder avec les élèves. On sait que la réalisation et la mise en œuvre des projets se font en équipe. Mais l'enseignant devra porter un jugement sur le développement des compétences de chacun des membres de l'équipe. Il s'agit d'une évaluation individuelle et non d'une évaluation d'équipe.

Un autre point important à mentionner aux élèves, ce sont les critères d'évaluation du cadre d'évaluation des apprentissages afférent au programme Sensibilisation à l'entrepreneuriat. Afin d'assurer une transparence dans l'évaluation, on devrait les expliquer aux élèves pour s'assurer qu'ils comprennent bien les exigences, les attentes et qu'ils sachent de quoi il s'agit quand on parle de critères.

Il faudrait expliquer qu'un critère permet à l'enseignant de faire un tri. C'est un filtre qui permet de sélectionner des traces importantes pour porter un jugement sur le développement des compétences. Il faut que l'élève comprenne la portée du sens de chacun des critères pour qu'il puisse être en mesure de participer activement lui aussi à cette sélection de traces.

Critères d'évaluation pour porter un jugement

Le régime pédagogique stipule clairement que l'enseignant doit s'appuyer sur les critères d'évaluation du cadre d'évaluation du programme de Sensibilisation à l'entrepreneuriat. Le cadre d'évaluation a donc un statut prescriptif. Il est obligatoire pour les enseignants d'utiliser ou de s'appuyer sur le cadre d'évaluation pour porter leur jugement.

À l'intérieur du cadre du programme de Sensibilisation à l'entrepreneuriat, on retrouve les trois critères qu'il faut considérer dans l'évaluation des élèves : Pertinence de la planification, Efficacité de la mise en œuvre du projet entrepreneurial et Pertinence des éléments de réflexion.

Il y a vis-à-vis chaque critère d'évaluation différents éléments qui facilitent leur compréhension. Ainsi, ces éléments permettent aux enseignants d'avoir une compréhension commune de chacun de ces critères d'évaluation.

Communication de l'évaluation aux parents

Pour communiquer l'évaluation aux parents, l'enseignant devra émettre un seul résultat, soit un résultat global. **Les deux compétences ne sont donc pas évaluées séparément.** Pour constituer ce résultat, l'enseignant devra s'appuyer sur le cadre d'évaluation dans lequel nous retrouvons les trois critères d'évaluation.

De manière générale, la planification des apprentissages et de leur évaluation doit se faire de façon cohérente avec le programme d'études. Nécessairement, l'enseignant devra réaliser sa planification en fonction des compétences qu'il souhaite voir développer par ses élèves, des composantes du programme, du contenu de formation et des attentes de fin d'année, puis des critères d'évaluation du cadre d'évaluation des apprentissages.

Les échelles des niveaux de compétence

Les échelles des niveaux de compétence sont un autre outil qui pourrait guider l'enseignant dans la planification des apprentissages de l'élève. Même si elles n'ont plus un statut prescriptif, donc obligatoire, les échelles peuvent outiller l'enseignant dans la façon de planifier ses interventions pédagogiques auprès de ses élèves. **Même si leur utilisation devait servir surtout à l'évaluation des élèves en fin d'année scolaire, dans ce cas-ci, elle peut tout de même venir outiller l'enseignant dans la façon de planifier ses interventions pédagogiques auprès de ses élèves.**